

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 9 juillet 2025

 6 documents

REVUE DE PRESSE DU 5 AU 9 JUILLET 2025

1



Sarthe - Consigne de verre : un démarrage timide

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mercredi 9 juillet 2025

2



Bonnétable - La Patriote handball, un club engagé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 8 juillet 2025

3



Bonnétable - Le festival de la Bonn'Zik a attiré un public nombreux

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mardi 8 juillet 2025

4



72 Maine Libre - Charcuterie Ruel : un procès en octobre 2026

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 8 juillet 2025

5



Bonnétable - Le 59e rallye régional Le Mans prêt à faire vibrer la commune

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 5 juillet 2025

6



Bonnétable - Une fresque poétique de 30 mètres inaugurée avant les grandes vacances

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 5 juillet 2025

Sarthe - Consigne de verre : un démarrage timide

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 9 juillet 2025, 472 mots

Depuis le 12 juin, la Sarthe fait partie des départements qui expérimentent la consigne pour les emballages en verre. Le dispositif doit monter en puissance dans les mois à venir.

Pourquoi ? Comment ?

Quels sont les commerces qui participent à l'expérimentation de consigne de verre ?

Les poids lourds de la grande distribution ont signé l'engagement. Mais pour l'heure, seules quelques magasins du réseau U, notamment ceux de Bonnétable, Sainte-Jamme et Arnage, sont équipés d'une machine qui fonctionne.

« Ça va arriver progressivement, le maillage augmente chaque jour. Il faut un peu de temps pour installer les machines, placer les produits en rayon, adapter le système de caisse, informer les clients », indique Ana Fernandez, directrice des dispositifs de réemploi chez Citéo, l'entreprise à mission chargée du recyclage des emballages ménager, qui, régulièrement, met à jour les adresses des points de collecte sur le site internet reflexe-gagnant-reemploi.fr.

Tous les emballages en verre peuvent-ils être consignés ?

Non. Ne sont concernés que bocaux et bouteilles marqués d'une étiquette spécifique, orange et mauve, portant cette inscription : « Rapportez-moi pour réemploi ». Sur son site, Citéo a listé plus d'une cinquantaine de références : jus de fruits, soupes de poisson, bouteilles d'eau, limonades, bières...

« L'idée est d'avoir un format standard, pour qu'une même bouteille, lavée et reconditionnée, puisse servir pour du jus de fruits, puis pour une soupe de poisson, etc. Des bières de producteurs différents pourront aussi être vendues dans la même bouteille, à tour de rôle », précise Ana Fernandez.

Faut-il ramener l'emballage en verre dans le commerce où on l'a acheté ?

Non. Le dispositif prévoit de pouvoir acheter l'emballage plein dans un commerce. Et de le déposer, vide, dans un autre commerce.

Quel est le montant de la consigne ?

Vingt centimes pour un litre. Quinze ou dix centimes pour les petits formats. Les clients qui ont rapporté leur contenant sont remboursés directement sur leur carte bancaire. Ou peuvent obtenir un bon d'achat.

Où les emballages en verre sont-ils lavés ?

Pour la phase de test, qui concerne des régions de l'ouest et du nord de la France, deux sites ont ouvert. L'un près de Lille, l'autre près de Nantes. Objectif : respecter les recommandations de l'Ademe, agence de la transition écologique, qui a fixé une distance maximale de 200 kilomètres entre le lieu de collecte et le lieu de lavage.

Quid du reconditionnement ?

Là encore, pour réduire l'empreinte carbone, il a été fixé une limite de 650 kilomètres entre le lieu de lavage et le lieu de conditionnement, où le produit va être réembouteillé avec une nouvelle étiquette. D'où l'intérêt de mettre sur le marché des formats standard, une même bouteille pouvant servir à plusieurs marques.

Jérôme LOURDAIS



En Sarthe, les enseignes de la grande distribution commencent à installer des machines dédiées à la consigne de verre. Ici au Super U d'Arnage. © Ouest-France

Bonnétable - La Patriote handball, un club engagé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 8 juillet 2025, 262 mots

L'assemblée générale de la section Handball de La Patriote de Bonnétable s'est tenue récemment sous la présidence de David Leguillon, en poste depuis 27 ans.

Toujours animé par la même énergie, il a rappelé que si le club fonctionne aussi bien aujourd'hui, c'est grâce à l'investissement des membres, du staff et des bénévoles, piliers indispensables de son activité.

Avec 71 licenciés, la stabilité des effectifs confirme la capacité du club à fidéliser tout en accueillant de nouveaux joueurs. Le dynamisme est particulièrement marqué chez les plus jeunes : le baby hand est passé de 8 à 18 enfants entre octobre et mai, grâce à l'engagement de Stéphanie et Marie. Un lien renforcé avec les U9/U10 assurera la continuité. Deux équipes U12, dont une majorité de débutants, évolueront en U14 dès septembre, dans un excellent état d'esprit. Encadrés par Thomas Bourgoïn, les seniors terminent 4es sur 10 en D2, portés par une belle cohésion.

La formation une priorité

Louis Pléver, formé au club, évolue désormais au pôle espoir de Nantes après sa sélection aux Interpôles. L'arbitrage progresse également, avec Maël Quillet, Théo Durand, et l'arrivée en formation senior de Florent Letourneau.

Sur le plan financier, Ludovic Guilbert a présenté un budget maîtrisé. Le léger déficit sur les licences a été compensé par des partenariats solides et une buvette dynamisée grâce à un nouvel espace municipal.

À venir

Pour 2025-2026 : retour de la section loisirs, créneau technique U14, match de D1, soirée partenaires, forum le 6 septembre, événement printanier et réflexion sur un jumelage avec Twistringén.



La Patriote de Bonnétable handball, une équipe dirigeante soudée et investie. © Le Maine Libre

Bonnétable - Le festival de la Bonn'Zik a attiré un public nombreux

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 8 juillet 2025, 95 mots



Lola Bai a toujours autant de succès. Dès l'ouverture du site à 19 h, plusieurs centaines d'adeptes de ce genre de concert ont pris place pour écouter Lola Bai. La chanteuse a interprété plusieurs de ces chansons dont elle est la compositrice qu'elle a fait entendre dans l'émission télévisée « The Voice ». Après une pause, la troupe Zounds ou les Types à Pieds a pris place sur scène pour un concert francophone aux accents canadiens avec quelques pas Hip- Hop, guinguette et reggae avec un joli mélange d'influences. © ouest-france

72 Maine Libre - Charcuterie Ruel : un procès en octobre 2026

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 8 juillet 2025, 496 mots

Bruno Ruel, le dirigeant de la charcuterie de Bonnétable est décidément dans la tourmente. Tandis que son entreprise a été placée en liquidation judiciaire par le tribunal des activités économiques du Mans le 17 juin dernier, le patron du site agroalimentaire de Bonnétable devait comparaître hier devant le tribunal correctionnel du Mans.

Le chef d'entreprise doit être jugé pour avoir provoqué l'incendie qui a ravagé son site de production le 9 mars 2023 à Bonnétable (3 600 m² de bâtiments étaient partis en fumée) et escroqué son assurance, MMA.

Rappelons que quelques mois après l'incendie, en décembre de la même année, l'entreprise avait été la cible d'un cambriolage au cours duquel de la viande, un camion frigorifique et du matériel avaient été volés. Le préjudice avait alors été estimé à 45 000 €.

Le patron conteste les faits reprochés

L'audience a été renvoyée au 12 octobre 2026 en raison d'une transmission tardive du dossier au nouvel avocat de l'entrepreneur, Jean de Bary, du barreau d'Angers. « J'ai effectué la demande de copie du dossier en avril dernier, après avoir récupéré l'affaire en cours » (en raison d'un changement d'avocat) « Et je ne l'ai reçue qu'au mois de juin. Ce qui ne me laissait pas la possibilité d'étudier sérieusement le dossier », déclare l'avocat angevin.

« Le calendrier de la procédure collective (de liquidation) dans laquelle est engagé M. Ruel est en outre concomitant avec les dates de ce procès », commente Me de Bary. « Je vais pouvoir me plonger en profondeur dans ce dossier. Mais ce qui est certain, c'est que de réels doutes émergent et certains éléments apparaissent très discutables. Il s'agit d'une bataille d'expertise judiciaire », soutient-il. « Mon client, en tout cas, reste très constant dans ses déclarations et a toujours contesté les faits qu'on lui reproche. »

En attendant la future audience, Bruno Ruel reste sous contrôle judiciaire. Il lui est, dans ce contexte, interdit de quitter la France métropolitaine.

MMA ne communique pas sur les montants réclamés

Contacté par nos soins, MMA ne souhaite pas communiquer le montant des dommages réclamé au chef d'entreprise sarthois. La mutuelle d'assurances tient simplement à préciser : « C'est le parquet du Mans qui a ouvert une information judiciaire en juin 2023. Et c'est le juge d'instruction qui a, après investigations, décidé de renvoyer M. Ruel devant le tribunal correctionnel pour des faits d'escroquerie. MMA a reçu un avis à victime dans le cadre de cette procédure. »

La charcuterie Ruel emploie à ce jour 48 salariés et dégagait un chiffre d'affaires annuel de 10 M€. La procédure collective de liquidation judiciaire court jusqu'au 31 juillet, date avant laquelle le dirigeant est prié de trouver un repreneur.

Deux acquéreurs étaient, selon nos informations, sur les rangs, en début de procédure, en vue de reprendre en priorité le personnel. Mais pas les locaux, pourtant refaits à neuf à la suite de l'incendie. Aucune offre officielle n'a jusqu'à présent été formulée.

Alexis BABIN, avec Alix Froissart



Le 9 mars 2023, la charcuterie Ruel de Bonnétable avait été dévastée par un incendie. © Archives Le Maine Libre - Yvon LOUÉ

Bonnétable - Le 59e rallye régional Le Mans prêt à faire vibrer la commune

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 5 juillet 2025, 385 mots

Vendredi, à Bonnétable, les bénévoles de l'Écurie Le Mans se sont réunis à l'appel du président André Grison pour préparer le 59^e rallye régional Le Mans qui se déroulera les 12 et 13 juillet.

Fidèle à sa tradition, l'Écurie Le Mans, association locale animée par la passion du sport automobile, prépare avec rigueur et enthousiasme l'un des rendez-vous majeurs de la région. Cette nouvelle édition s'annonce dense, technique et spectaculaire.

Deux autres courses en parallèle

Depuis plusieurs années, l'association mobilise des dizaines de bénévoles pour offrir un rallye de qualité, accessible au public et rigoureux dans son organisation. « Cette 59^e édition est le fruit de mois de travail, avec un seul objectif : proposer un événement sécurisé, attractif et respectueux de l'environnement local », souligne André Grison.

Le rallye régional moderne sera accompagné cette année du 14^e Rallye Le Mans VHC (Véhicules historiques de compétition) et du 12^e Rallye Le Mans VHRS (Véhicules historiques de régularité sportive), réunissant plus de 150 concurrents sur les routes sarthoises.

Le départ sera donné samedi 12 juillet à 17 heures à Bonnétable, avec deux zones spectateurs aménagées sur la D60.

Les spéciales dès 9 heures

Le dimanche 13 juillet, dès 9 heures, les spéciales se dérouleront dans les communes de Jauzé, Courcival et Saint-Cosme-en-Vairais, chacune dotée de deux zones spectateurs. « Nous avons travaillé les tracés pour garantir le plaisir de pilotage et la sécurité du public. Chaque zone est choisie avec soin », précise le président. Le parc d'assistance et le car podium seront installés au complexe sportif de Bonnétable, offrant aux visiteurs une immersion au cœur du rallye. « Les plans des spéciales seront disponibles dans le programme officiel et sur le site de l'écurie dès le samedi matin. »

Un équipage local

En raison de travaux au stade, le président appelle à la vigilance : « Le stationnement se fera uniquement place du Général de Gaulle et dans les rues avoisinantes. Merci de respecter cette consigne. »

À noter cette année, la participation d'un équipage local : Frédéric Boissinot et sa fille Louise, engagés en catégorie moderne sur Peugeot 206.

Le président conclut : « Le respect des consignes de sécurité, des commissaires et des riverains est essentiel. L'avenir du rallye en dépend. »



Les vainqueurs en catégorie Modernes de l'édition 2024, Bruno Longépé et Laurine Besson. © Écurie Le Mans

Bonnétable - Une fresque poétique de 30 mètres inaugurée avant les grandes vacances

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 5 juillet 2025, 374 mots

Longue de 30 mètres, cette fresque célèbre les quatre saisons à travers des scènes à la fois drôles et poétiques, inspirées des idées des enfants et peuplées de personnages choisis par leurs soins.

Les élèves de l'école élémentaire ont posé fièrement devant leur fresque aux côtés de l'artiste local Nicolas Pizy, des enseignants et des élus. Tout a commencé par une idée portée par Marie Monceaux et David Leguillon, du service animation et périscolaire, soutenue par Catherine Chartrain, adjointe aux affaires scolaires. Leur proposition a tout de suite séduit la municipalité, l'équipe éducative et bien sûr les élèves. Une boîte à idées a permis aux enfants de choisir d'abord le thème de la fresque, puis celui des saisons, et enfin de proposer leurs personnages préférés.

L'artiste anciennement élève dans cette école

Pour donner vie à ce projet, le choix s'est naturellement porté sur un artiste reconnu et attaché au territoire : Nicolas Pizy. « Quand Marie et David m'ont proposé ce projet, j'ai accepté tout de suite, très honoré et très ému de revenir peindre dans mon ancienne école », confie-t-il, visiblement touché.

La fresque, peinte sur le mur de la cour, a représenté un véritable défi technique en raison de ses dimensions et de la variation de hauteur du support. Mais l'artiste a pu compter entre autres sur la participation active d'élèves de CM2 pour l'aider en remplissant certaines zones en couleur. « Leur participation a donné encore plus de sens et de vie à cette œuvre collective », souligne-t-il. « Si je connaissais Spiderman et les Minions, j'ai découvert plein d'autres héros grâce à eux ! ».

Lors de l'inauguration, en présence des élèves, d'enseignants et d'élus, les enfants ont chaleureusement applaudi l'artiste. Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, soulignait : « Grâce au talent de Nicolas, à sa grande sensibilité, sa poésie et son humour, ainsi qu'aux idées débordantes des enfants, le résultat est magnifique, avec une fresque qui reflète parfaitement l'âme de votre école. »

« Même s'il reste quelques petites finitions à apporter, l'essentiel était d'achever l'œuvre avant les grandes vacances, afin que les élèves, et notamment les CM2, puissent la découvrir achevée avant leur départ au collège. »



Pour marquer cette réalisation artistique collective, le nombre 2025 a été formé. © Le Maine Libre